

**DELIBERATION N° 35**

**Demande de subvention auprès de la Région Normandie - acquisition d'un équipement scénique**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39*

*Nombre de conseillers en exercice : 39*

*Nombre de présents : 29*

*Nombre de votants : 39*

**LE SEPT JUILLET DEUX MILLE SEIZE**

Le conseil municipal de la Ville de Dieppe s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du maire en date du 29 juin 2016 et sous la présidence de Monsieur Jumel Sébastien.

**Sont présents** : M. Jumel Sébastien, M. Langlois Nicolas, Mme Caru-Charreton Emmanuelle, Mme Buiche Marie-Luce, M. Eloy Frédéric (de la question n°6 à la question n°48), Mme Audigou Sabine, M. Lecanu Lucien, M. Lefebvre François, Mme Gaillard Marie-Catherine, M. Desmarest Luc, M. Begos Yves, Mme Cyprien Jocelyne, M. Verger Daniel, Mme Roussel Annette, M. Patrix Dominique, M. Ménard Joël (de la question n°15 à la question N°48), Mme Avril Jolanta, Mme Paresy Nathalie, Mme Leteissier Véronique, M. Bussy Florent, M. Pajot Mickaël (de la question n°1 à la question n°5), M. Petit Michel, Mme Orillon Ghislaine (de la question n°15 à la question n°48), M. Gautier André, Mme Ouvry Annie, M. Bazin Jean, M. Brebion Bernard, M. Pestrinaux Gérard, Mme Levasseur Virginie, M. Pasco Christian.

**Sont absents et excusés** : Mme Ridel Patricia, M. Weisz Frédéric, M. Eloy Frédéric (de la question n°1 à la question n°5), M. Ménard Joël (de la question n°1 à la question n°14), M. Carel Patrick, Mme Bouvier-Lafosse Isabelle, Mme Clapisson Paquita, Mme Buquet Estelle, M. Pajot Mickaël (de la question n°6 à la question n°48), Mme Quesnel Alice, Mme Anger Elodie, Mme Orillon Ghislaine (de la question n°1 à la question n°14), Mme Jeanvoine Sandra

**Pouvoirs ont été donnés par** : Mme Ridel Patricia à M. Jumel Sébastien, M. Weisz Frédéric à M. Bussy Florent, M. Ménard Joël à M. Langlois Nicolas (de la question n°1 à 14), M. Carel Patrick à M. B

egos Yves, Mme Bouvier-Lafosse à M. Lefebvre François, Mme Clapisson Paquita à M. Lecanu Lucien, Mme Buquet Estelle à Mme Buiche Marie-Luce, M. Pajot Mickaël à M. Patrix Dominique (de la question n°6 à la question n°48), Mme Quesnel Alice à Mme Caru-Charreton Emmanuelle, Mme Anger Elodie à Mme Audigou Sabine, Mme Orillon Ghislaine à M. Gautier André (de la question n°1 à la question n°14), Mme Jeanvoine Sandra à M. Brebion Bernard

Le quorum était atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance : M Langlois Nicolas**

.../...

## **Rapporteur : Sabine Audigou**

La Ville de Dieppe met à disposition de l'association Maison Jacques Prévert, un bâtiment situé rue Montigny, comprenant hall d'exposition, bureaux, salle de spectacle...

La Maison Jacques Prévert promeut l'éducation artistique et culturelle pour tous, l'action culturelle comme levier d'émancipation et de transformation sociale.

Professionnelle de l'action culturelle mais aussi de l'animation de la vie sociale, elle se veut être un lieu d'accès à la culture ouvert à tous.

La Maison Jacques Prévert est à la fois un exploitant et un diffuseur de spectacles (licences 1 et 3).

Dans le cadre de ses activités, elle propose notamment une programmation dans la salle de spectacles (théâtre, jeune public, débats citoyens, danses, conférences...).

La salle de spectacles peut accueillir 180 personnes. Elle dispose d'un plateau technique de 120 m<sup>2</sup> en partie réhabilité en 2010 (sol, structure porteuse), avec un parc lumière et un parc son en partie renouvelés en 2010 avec du matériel d'occasion, ainsi qu'une façade son remplacée en 2015.

En raison de l'usure du matériel, et afin de proposer des prestations de qualité, il est nécessaire de renouveler le parc matériel de cette salle.

Le coût prévisionnel de cette acquisition est évalué à 26 585,68 €.

### **Vu :**

- le code général des collectivités territoriales en son article L.2121-29,

### **Considérant :**

- la possibilité de solliciter la Région Normandie pour l'acquisition d'un parc matériel,  
- l'avis formulé par la commission n°2 en date du 28 juin 2016,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès de la Région Normandie, pour l'acquisition d'un équipement scénique, pour la salle de spectacles mise à disposition de la Maison Jacques Prévert.**

*Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

**Pour extrait certifié conforme au registre  
Le Maire de la Ville de Dieppe,  
Sébastien Jumel**

**Acte certifié exécutoire en application  
de la loi du 2 mars 1982 modifiée  
Réception en Sous-Préfecture :**

**Publication :**

**Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--